

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 MARS 2024

**Sous la présidence de :** Monsieur Jean-François FOUNTAINE

**Autres membres présents :** Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Monsieur El Abbès SEBBAR- Monsieur Jean-Claude COSSET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Madame Françoise COHEN - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Delphine CHARIER.

**Etaient absents/excusés :** Madame Aya KOFFI (pouvoir à M. COSSET) - Madame COOCHE (remplacement en cours)

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine MARCY

Dates de convocation.....	24 mars 2024
Nombre de membres en exercice.....	16
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Nombre d'absent ( <b>remplacement en cours</b> ) .....	1
Pour.....	16
Contre .....	0
Abstention.....	0

**N°1 : Remplacement d'un membre au sein du Conseil d'administration du CCAS de La Rochelle.**

Monsieur le Président du CCAS expose que suite à la démission de Madame COOCHE en date du 19 janvier 2024, le Conseil d'Administration du CCAS doit obligatoirement remplacer cet administrateur afin d'avoir en nombre égale, les membres élus par le Conseil municipal et les membres nommés par le Maire.

Madame Jasmine COOCHE était membre nommée par le Maire.

Madame Frédérique MORANGE, Directrice du Pôle protection de l'Enfance de l' ADEI est proposée en remplacement de Madame COOCHE.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'administration :

- **De Prendre acte** de la démission de Madame COOCHE Jasmine au 19 janvier 2024 ;
- **De Prendre acte** de l'arrêté individuel (cf. annexe) de la nomination de Madame MORANGE Frédérique, administrateur au sein du Conseil d'administration du CCAS en remplacement du Madame Jasmine COOCHE, démissionnaire.

**CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE**

**Pour Extrait certifié conforme**

Le Président du CCAS,  
Jean-François FOUNTAINE